
Politique et plan en matière d'accessibilité à l'emploi

Dernière mise à jour : Janvier 2020

1.	Politique et plan en matière d'accessibilité.....	1
1.1	Déclaration d'engagement.....	1
1.2	Accessibilité de l'information en situation d'urgence.....	1
1.3	Formation	1
1.4	Information et communications.....	1
1.5	Rétroaction	2
1.6	Sites Web	2
1.7	Information en situation d'urgence.....	2
1.8	Carrières.....	3
1.9	Espaces publics.....	4

1. Politique et plan en matière d'accessibilité

Cette politique en matière d'accessibilité énonce les politiques et les mesures que Macquarie mettra en place afin d'améliorer les possibilités pour les personnes handicapées dans notre milieu de travail.

1.1 Déclaration d'engagement

Macquarie est déterminée à traiter chaque personne de façon à lui permettre de garder sa dignité et son indépendance. Chez Macquarie, nous croyons aux principes d'intégration et d'égalité des chances. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes handicapées en temps opportun, et ce, en prévenant et en éliminant tout obstacle à l'accessibilité et en satisfaisant aux exigences en la matière de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (« LAPHO »).

1.2 Accessibilité de l'information en situation d'urgence

Macquarie s'engage à fournir à ses clients et à ses membres des informations en situation d'urgence qui sont accessibles au public et de format accessible sur demande. Nous fournirons également à nos employés handicapés des renseignements personnalisés sur l'intervention en cas d'urgence, au besoin.

1.3 Formation

Macquarie a offert et continuera d'offrir de la formation aux employés, aux bénévoles et aux autres membres du personnel sur les lois ontariennes sur l'accessibilité et sur le Code des droits de la personne qui s'appliquent aux personnes handicapées. Macquarie veillera à ce que la formation soit conforme à ses obligations légales et soit offerte à :

- tous les employés et bénévoles de l'Ontario;
- toutes les personnes qui participent à l'élaboration des politiques de Macquarie en Ontario; et
- toutes autres personnes qui fournissent des biens, des services ou des installations au nom de Macquarie.

La formation offerte aux employés, aux bénévoles et aux autres membres du personnel sera adaptée de la façon qui convient le mieux à leurs tâches respectives.

Macquarie tiendra un registre de la formation offerte.

1.4 Information et communications

Macquarie s'engage à répondre aux besoins des personnes handicapées en ce qui concerne la communication. Nous consulterons les personnes handicapées afin de déterminer leurs besoins en matière d'information et de communication. Macquarie

tiendra compte de l'accessibilité pour les personnes handicapées dans la création, la fourniture et la réception de l'information et des communications.

Dans la mesure du possible, Macquarie créera, fournira et recevra l'information et les communications de manière accessible aux personnes handicapées.

1.5 Rétroaction

Macquarie a mis en place un processus pour recevoir et répondre aux commentaires et veillera à ce que ces processus soient fournis dans des formats accessibles, dans la mesure du possible, avec des aides à la communication sur demande.

Macquarie maintient un lien de rétroaction sur le site Web canadien de Macquarie. La rétroaction peut également être fournie au moyen de formulaires de rétroaction spécifiques disponibles dans les succursales de Macquarie ou directement à :

- Ressources humaines
- 416 848-3500
- 181, rue Bay, bureau 3100, Toronto (Ontario) M5J 2T3
- hr servicedesk@macquarie.com

1.6 Sites Web

Macquarie prendra toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que tous les nouveaux sites Web lancés en Ontario et tout le contenu de ces sites Web soient conformes aux lignes directrices sur l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, niveau A et que tout le contenu existant du site Web soit conforme aux WCAG, Niveau AA d'ici le 1er janvier 2021.

1.7 Information en situation d'urgence

Dans la mesure où Macquarie prépare des procédures d'urgence, des plans ou des renseignements sur la sécurité publique et les met à la disposition du public, Macquarie fournira ces renseignements dans un format accessible sur demande.

Macquarie fournira également des renseignements personnalisés concernant les interventions d'urgence en milieu de travail aux employés handicapés, si le handicap en question fait en sorte que de tels renseignements personnalisés sont nécessaires et que l'employeur est au courant du besoin d'accommodement de l'employé en raison d'un handicap. Macquarie fournira ces renseignements dès que possible après avoir pris connaissance de la nécessité de prendre des mesures d'accommodement en raison de l'incapacité de l'employé.

Macquarie révisera les renseignements d'intervention d'urgence individualisés lorsque les employés déménagent à des endroits différents dans l'organisation ou lorsque les besoins ou les plans d'accommodement globaux d'un employé sont révisés.

1.8 Carrières

Macquarie s'engage à adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles. Macquarie continuera d'assurer les besoins de son personnel et de travailler à prévenir et à éliminer les obstacles à l'accessibilité dès qu'ils sont reconnus ou identifiés.

Processus de recrutement

Sur demande, Macquarie a fourni et continuera de fournir des mesures d'accommodement appropriées aux personnes handicapées pendant les processus de recrutement et d'évaluation et lors de l'embauche. Macquarie informe et continuera d'informer les employés et le public de la disponibilité de mesures d'accommodement pour les candidats handicapés dans son processus de recrutement. Macquarie entreprendra des examens périodiques de ses processus de recrutement pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins en matière d'accessibilité des candidats handicapés et à ses obligations en vertu de la LAPHO.

Processus d'évaluation

L'évaluation psychométrique fait partie intégrante du processus de sélection chez Macquarie. À l'heure actuelle, les évaluations peuvent être effectuées dans une variété de langues et avec une variété de modifications ou d'ajustements nécessaires pour répondre aux besoins de ceux qui nécessitent des mesures d'accommodement en raison d'un handicap. Macquarie s'engage à éliminer les obstacles et à donner à tous les candidats une chance égale afin de les aider à performer de leur mieux à l'évaluation.

Si un candidat demande une mesure d'accommodement, Macquarie s'engage à fournir et continuera de consulter la personne pour lui fournir ou prendre les dispositions nécessaires pour répondre à ses besoins en matière d'accessibilité.

Macquarie entreprendra des examens périodiques de ses processus d'évaluation pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins en matière d'accessibilité des candidats handicapés et à ses obligations en vertu de la LAPHO.

Retour au travail et mesures d'accommodement en milieu de travail

Macquarie maintient un processus d'élaboration de mesures d'accommodement individuelles et de plans de retour au travail pour les employés qui sont absents en raison d'une incapacité ou qui ont besoin de mesures d'accommodement raisonnables pour leur retour au travail. Le processus de retour au travail décrit les étapes que Macquarie suivra pour faciliter le retour au travail d'un employé et comprendra des plans d'accommodement individualisés documentés dans le cadre du processus. Des plans individualisés de retour au travail et de mesures d'accommodement seront élaborés et mis en œuvre conformément aux éléments requis en vertu de la LAPHO et de la législation connexe et adaptée aux besoins de chaque personne.

Politique en matière d'accommodement

Chez Macquarie, tous les employés ont accès à l'ensemble des politiques liées à l'emploi au moyen du système intra-net (Macnet) à l'échelle de l'entreprise. Macquarie veillera à ce que les candidats retenus, les employés nouvellement embauchés et le personnel existant soient informés des mesures d'accommodement de Macquarie et des politiques de retour au travail au fur et à mesure de leur élaboration. Macquarie veillera également à ce que tous les employés soient informés de tout changement apporté à ces politiques. Dans la mesure nécessaire, Macquarie créera ou améliorera ses politiques existantes pour s'assurer qu'elle respecte ses obligations en vertu de la LAPHO.

Macquarie entreprendra des examens périodiques de ses politiques et de ses processus de notification afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins en matière d'accessibilité des candidats handicapés et à ses obligations en vertu de la LAPHO.

Gestion du rendement et perfectionnement professionnel

Macquarie s'engage également à veiller à ce que les besoins en matière d'accessibilité des employés handicapés soient pris en compte dans les processus de gestion du rendement, d'examen du rendement et de réaffectation. Les employés qui éprouvent des difficultés avec les systèmes de Macquarie ou qui ont besoin de mesures d'accommodement sont invités à consulter leur gestionnaire ou le Service de dépannage des RH de Macquarie. Les processus de rétroaction existants sont accessibles aux personnes handicapées sur demande, et tous les renseignements accessibles au public seront rendus accessibles, sur demande, d'ici le 1er janvier 2021.

Macquarie entreprendra des examens périodiques de ses systèmes et de ses politiques pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins en matière d'accessibilité des candidats handicapés et à ses obligations en vertu de la LAPHO.

1.9 Espaces publics

Macquarie respectera les normes d'accessibilité pour la conception des espaces publics lors de la construction ou des modifications majeures aux espaces publics. Dans l'éventualité d'une interruption de service à des zones accessibles de tout espace public appartenant à Macquarie, loué ou entretenu par Macquarie, Macquarie informera le public de l'interruption de service et de toute solution de rechange disponible.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette politique d'accessibilité ou si vous souhaitez que cette politique soit présentée dans un format accessible, veuillez communiquer avec votre représentant local des Ressources humaines ou par courriel à hrservicedesk@macquarie.com. Des formats accessibles de ce document sont disponibles sur demande.